

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mercredi 15 avril 2026

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 15 avril 2026 à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 02 avril 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRYPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Madame Christine BONNET, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Madame Julie KNITL-GUIDICI, Monsieur Michel FALCONNET, Madame Elodie PEREZ, Monsieur Eddy QUEMET, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Monsieur Manuel DEFORES, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Alicia RIEU à Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Jean-Charles CONTE à Monsieur Cédric MAUREL, Monsieur Anthony BLOYET à Madame Françoise OLIVE, Monsieur Benoît MUNOZ à Madame Filiz KWIATKOWSKI.

Secrétaire de séance : Madame ANDREU Véronique

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 23
- Nombre de conseillers représentés : 4

2026-027 ASSOCIATIONS : Subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2026

Rapporteur : Madame Christel RIVIERE

ADOPTE

Votants : 27	Abstentions : 2	Exprimés : 25	Pour : 25	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

- Abstention = Madame BONNET Christine et Madame PEREZ Elodie

Madame RIVIERE rappelle que chaque année, la commune souhaite verser des subventions aux associations qui en font la demande pour contribuer à leur fonctionnement.

Le calcul du montant est fait selon le règlement en vigueur. Les enveloppes proposées pour 2026 sont celles-ci :

AAPPMA	3 250,00 €
ABCDE	300,00 €
ANCIENS COMBATTANT BESSIERES	200,00 €
APEL ECOLE ST JOSEPH	250,00 €
APPRENTI MUSICIEN AMCB	1 353,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE	6 270,00 €
AU CHOEUR DE BESSIERES	293,60 €
B2B RUGBY	1 590,00 €
BESSIERES BASKET CLUB	2 960,00 €
BESSIERES DANSE ASSOCIATION	2 225,00 €
BESSIERES EN FETES	10 000,00 €
BESSIERES HAND BALL	825,00 €
BESSIERES MARCHE NORDIQUE	130,00 €
BIEN VIVRE ENSEMBLE	135,00 €
CINEBESSIERES	115,00 €
CLUB VERMEIL BESSIERES	480,00 €
COOP SCOLAIRE ESTANQUE	720,00 €
COOP SCOLAIRE LOUISE MICHEL	5 180,00 €
DEBOUT SUR LES PLANCHES	155,00 €
DOJO OKAMI	1 147,40 €
DON DE SANG	200,00 €
FLEX, IMAGE ET EXPRESSION	3 040,00 €
FNACA ANCIENS COMBATTANT MONTAS	200,00 €
FOOTBALL CLUB BESSIERES	2 670,00 €
GOOD MORNING BESSIERES	1 485,00 €
GWADAKO	230,00 €
LA BOULE BESSIERAINE	355,00 €
LE GUIDON BESSIERAIN	160,00 €
LE TAROT BESSIERAIN	60,00 €
LES DOIGTS DE FEE	120,00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	1 700,00 €
RANDONNEURS BESSIERAINS	210,00 €
SACREBLEU!	1 010,00 €
MSP2B BESSIERES ALENTOURS	1 000,00 €
TRAIT D'UNION	425,00 €
VOLLEY BALL BESSIERES	480,00 €
TOTAL	50 924,00 €

**ENTENDU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE MAIRE, ET APRES EN AVOIR
DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVER** l'attribution des subventions de fonctionnement attribuées aux associations pour l'exercice 2026, telle que présentée ci-dessus ;
- **INSCRIRE** la dépense aux chapitre et article correspondant ;
- **DONNER MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;

- **MENTIONNER** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire,



Cédric MAUREL

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le



ID : 031-213100662-20260415-DEL2026027-DE